

BULLETIN MUNICIPAL



Restaurant RELAIS DES 4 PONTS



LE BOUCHET
Gîte rural



Chambres d'hôtes
CHÂTEAU BOIS COURSIER

MARNAY



Gîte de groupe
MOULIN DE TRANCART

2018

Au sommaire de ce bulletin

Les employés municipaux

Secrétaire de mairie

Marie-Jo Bonneau

Agent chargé de la restauration

Fabienne de Carvalho

Agent responsable de la garderie et aide aux grandes sections

Nathalie Bergeonneau

ATSEM

Christine Brimaud

Agent d'entretien

Isabelle Richard

Agents du service technique

Pascal Gabet

Pierre Fleurant

Page 2 :	sommaire
Page 3 :	le mot du Maire
Page 4 :	l'état civil
Page 5 :	les tarifs communaux
Page 6 :	les investissements 2018
Page 7 à 8 :	les travaux réalisés en 2018
Pages 9 :	les travaux prévus en 2019
Pages 10 à 13 :	les pages informations
Page 14 :	le PLUI
Page 15 :	les hébergements et restauration dans la commune
Page 16 :	les manifestations 2018
Page 17 :	la vie communale
Pages 18 à 25 :	la parole aux associations
Pages 26 à 27 :	les pages pratiques
Page 28 :	la page paroissiale
Pages 29 à 30 :	infos économie d'énergie
Pages 31 à 33 :	les pages pratiques
Pages 34 à 35 :	revue de presse
Page 36 :	la page gourmande
Page 37 :	la page des enfants
Page 38 :	les numéros utiles
Pages 39 à 40 :	les commerçants de notre commune

Mairie

2 rue des écoles
86160 Marnay

Tél. : 05 49 59 40 44
Fax : 05 49 58 13 68

contact@marnay.fr Site internet : www.marnay.fr

En cas d'urgence :

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Médecin de garde :	voir presse
Samu social (sans abris)	115
Enfance en danger	119
Appel d'urgence européen	112



Le mot du Maire



C'est toujours avec le même plaisir que je partage avec vous ce bulletin municipal, qui retrace la vie et les événements de notre village.

Cette année, à la une de votre bulletin, nous vous présentons les gîtes chambres d'hôtes et restauration implantés sur notre commune (voir page 15)

Depuis le 1^{er} février, le bar restaurant connaît un nouvel essor. Sophie et Camille, par leur dynamisme font vivre notre multiservice, organisent des soirées, proposent des plats à emporter, elles ont mis en place un service traiteur. Je vous encourage à venir partager ces moments conviviaux et je remercie les associations qui « jouent le jeu » pour le service traiteur.

La fibre optique est bien arrivée au boîtier NRAZO au centre bourg et branchée depuis le mois de mai. Environ 170 abonnés sont concernés par cette opération avec un débit jusqu'à 50 méga. (Plus d'infos page 11)

Nous sommes sensibles à la mutation énergétique et pour cela plusieurs actions ont été réalisées :

- Changement de tous les luminaires et ampoules à LED par la Sorégies, la commune est classée A+ sur l'étiquette énergétique de l'éclairage public et la pollution lumineuse est nulle.
- Isolation des combles, des caves et installation d'un poêle à granulés dans les trois logements de location de la commune.

A propos de la déchèterie, nous restons vigilants à ce que ce service perdure.

Dans le cadre du PLUI qui va remplacer la carte communale nous attendons les documents officiels qui confirment nos souhaits sur les zones constructibles qui vous concernent, pour lesquelles nous nous sommes investis.

Les travaux de la halle en remplacement de l'ancienne poste, vont débuter en janvier 2019 pour normalement être achevés début avril.

Les travaux de restauration de l'église, vont débuter en juin 2019 pour se terminer en mars 2020. Nous avons réussi à obtenir 67% de subvention pour ce financement, sans l'aide des 40% de la protection de l'église au titre des monuments historiques.

À la suite de l'ouverture de la 3^{ème} classe en 2016 un projet d'une salle de motricité à l'emplacement du préau et la création d'un nouveau bâtiment pour abriter nos enfants de l'école sont à l'étude pour la rentrée scolaire 2020.

Je remercie sincèrement les associations, les enseignants, tous les acteurs économiques, les services municipaux qui contribuent au dynamisme de la commune qui reste la représentation de l'état la plus proche des citoyens

J'ai une pensée particulière pour nos administrés et amis partis trop tôt.

Ma priorité de Maire est d'être à votre écoute, alors n'hésitez pas à venir me rencontrer pour toutes vos attentes.

Je souhaite à tous de très bonnes et heureuses fêtes de fin d'année, de bonnes vacances aux enfants et vous convie à la cérémonie des vœux le jeudi 10 janvier à 18h30.

Bien sincèrement
Christian CHAPLAIN
Votre Maire

« Le bonheur c'est parfois regarder la vie autrement »

Bienvenue à

Emma FRADEAU	22 janvier 2018
Lyno DELINCOURT	27 avril 2018
Arya DAUTÉ	14 mai 2018
Ernest ROY	26 septembre 2018
Nolan MOREAU	10 octobre 2018
Louna ADOLPHE	02 novembre 2018



Assistante maternelle agréée à Marnay

Madame Julie ROBICHON : Tél > 06/29/92/76/30



Félicitations à

Guillaume GIRAUD et Emmanuelle RAOULT	07 avril 2018
Pierre GROLLEAU et Clotilde WIBAUX	22 juin 2018
Aurélien TILLET et Sandrine RICHARD	21 juillet 2018
Jean-Louis AUGER et Marina CHVILEVA	23 août 2018

Souvenir de

Thierry BRIMAUD	(57 ans)	12 février 2018
Bernard THIBAUT	(77 ans)	16 février 2018
Jean PAYEN	(55 ans)	15 juin 2018
Christian METAYER	(68 ans)	03 juillet 2018
Jean-Paul RICHARD	(65 ans)	07 décembre 2018



PACS

Le pacte civil de solidarité (*Pacs*) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre 2017 il s'enregistre à la mairie du lieu de domicile.

Christian CHAPLAIN, Maire de Marnay, a eu le plaisir de célébrer les PACS entre :

Arnaud DIMITRI et Lisa MOULINAT le 14 février 2018

Kévin METEAU et Amandine RINGEARD le 03 mai 2018

Nous avons aussi célébré 2 **baptêmes civils** au cours de l'année 2018.

Salle des fêtes

Responsable : Mickaël GUITTON

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.
La capacité de la salle est de 110 personnes.
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 250€ pour les habitants hors commune (24 heures) et 350 € (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).
Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,92 €
- De 16 h à 16 h 15 : gratuit
- Le soir de 16 h 30 à 18 h 30 : 1,95 €
- Le mercredi de 12 h à 12h 30 : gratuit

Cimetière

Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)
Trentenaire : 120 €
Cinquantenaire : 150 €

Concessions de reprise

Trentenaire : 340 €
Cinquantenaire : 370 €

Cantine

Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 2,86 € pour un enfant
- 4,70 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

Transport scolaire

Le transport est dû par trimestre.

- Un enfant : 35 €
- Deux enfants et plus : 55 €

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay à 8 H 45 le matin et à 16 H 15 le soir. Le mercredi, le retour de la navette est à 12 H 15.

La navette d'école à école est toujours gratuite.

Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €
Concession de cases de 30 ans : 450 €
Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €
Dispersion des cendres : 50 €

Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 € couleur : 0,30 €
Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 € couleur : 0,40 €
Fax : 1 € la page.



Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.

	<i>Dépenses Montant HT</i>	<i>Recettes Montant HT</i>
Caniveaux rue du stade	6 319.00	
Economie d'énergie éclairage public	41 271.30	33 017.20
Changement d'une baie à l'école maternelle	6 088.07	6 088.07
Local aux associations impasse Casseron	1 700.00	
Isolation des trois logements et installation de poêle à granulés	35 096.00	23 760.99
Adoucisseur eau multiservice	2 885.00	
Chaudière à gaz multiservice	3 783.58	
Changement des menuiseries de la façade du bar et de l'épicerie	10 202.74	8 230.09
Machine à glaçons au multiservice	999.00	
Défibrillateur	1 606.00	

La commune a bénéficié d'une aide financière (valorisation financière des Certificats d'Economie d'Energie CEE) d'un montant de 38 079.15 euros HT pour la rénovation énergétique des logements, de la baie de l'école, de la façade du bar et la menuiserie de l'épicerie et d'une subvention de 33 017,20 euros HT pour l'éclairage public.

Le conseil municipal, dans le cadre du vote du budget 2018, a augmenté le taux des 3 taxes locales de 1%.

TAXES	Taux 2017	Taux 2018
habitation	16,71	16,88
foncier bâti	9,99	10,09
foncier non bâti	31,44	31,75

Les finances de la commune, malgré la baisse des dotations de l'état, restent saines et confortables.

La mare de Féрабоeuf

Depuis trois ans et malgré un entretien régulier la mare de Féрабоeuf subit l'invasion d'une plante envahissante et très prolifique, le Myriophylle du Brésil. Cette plante vivace et amphibie se développe dans des eaux relativement chaudes et stagnantes, ce qui est le cas pour la mare. Les chaleurs de l'été ont bien aidé à la prolifération de la plante et a fait baisser le niveau de l'eau de façon considérable. La municipalité a décidé d'utiliser les grands moyens pour éradiquer cette plante. Tout d'abord vider la mare avec l'aide du syndicat des rivières et de la fédération de pêche, puis la mare a été curée, maintenant elle n'a plus qu'à se remplir grâce à un système de récupération de l'eau de pluie.



Rénovation de l'éclairage public

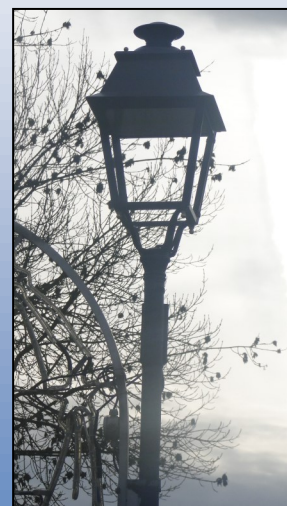
Au niveau national, l'éclairage public représentait en moyenne 18% des charges des collectivités en 2012. Le coût de l'électricité étant en constante augmentation, notre commune a choisi de réaliser la rénovation énergétique de son éclairage public.

En modifiant ou remplaçant les luminaires très consommateurs d'énergie et en modifiant les durées d'éclairage, notre commune est passée d'une étiquette D à une étiquette A+, soit une réduction de 11 616 kWh des consommations d'énergie.

Pour se faire, 27 lampadaires énergivores ou de types « boules » sont ou vont être remplacés, 3 lampadaires sont modifiés. Par ailleurs, le premier volet de ces travaux a concerné la modification des plages horaires de l'éclairage public. Son extinction est désormais de 22 h à 6 h 30.

Outre son aspect économique, ce premier volet de travaux contribue à lutter contre la pollution lumineuse et ses conséquences néfastes sur l'environnement notamment. En effet, les spécialistes estiment que 20% de la biodiversité mondiale est impactée par cette pollution. Attractive ou répulsive selon les cas, la permanence d'éclairages artificiels perturbe les cycles biologiques, le comportement et les déplacements des insectes, oiseaux ou petits mammifères entre autres.

Ces travaux bénéficient d'un subventionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Ademe dans le cadre du Fond Régional d'Excellence Environnementale (15%), d'un financement TEPCV Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte – 15%) dans le cadre de la convention du Syndicat Mixte du Pays des Six Vallées avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et d'un financement du Syndicat Energie Vienne (20%).





Isolation

Dans le cadre des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), la commune a fait isoler le plancher et les combles des trois logements en location et a aussi fait installer un poêle à granulés dans chaque maison. Les locataires vont bénéficier d'une belle économie d'énergie.



Toujours dans un souci d'économie d'énergie, une baie de l'école ainsi que la porte de l'épicerie et la baie du bar du Relais des 4 ponts ont été changés



Les agents du service technique ont créé un local sous le préau de l'ancienne cantine impasse Casseron, pour l'association de la foire aux produits du terroir afin d'y ranger tout le matériel qui était stocké dans l'ancienne poste. Ils ont aussi construit un appentis à côté du garage pour stocker les anciennes tables en bois avec leurs tréteaux qui restent à la disposition des administrés.



NOUVEAU : création d'un passage piétons à l'entrée de la commune sur la départementale, en face de l'arrêt de bus de la Clouère entre les deux lotissements. Ce passage piétons était bien nécessaire pour la sécurité de tous. Merci aux administrés qui nous l'ont suggéré.



Programme de voirie

Cette année 4 voies ont été refaites en enrobé à chaud fibré :

- ⇒ Route de Romegoux, du céder le passage au chemin du Bouchaud.
- ⇒ Route de Maloeuf, sortie du hameau direction Vivonne.
- ⇒ Route de la Barantinerie à Féraoeuf.
- ⇒ Route du moulin de Trancart au stop de la route de Gencay /Vivonne.

L'ancienne poste

Dans un premier temps les raccords des réseaux électriques et téléphoniques ont été supprimés de l'ancienne poste et enfouis sur la voie public. Les travaux de transformation « en halle » du bâtiment vont débiter au mois de janvier prochain.



AVANT



APRES

PLAN DE FINANCEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant (HT)	Nature du financement	Montant (HT)
Démolition	16 669.00 €	DETR	19 360.14€
Maçonnerie	11 997.20€	ACTIV 3 (département)	22 300.00€
Charpente	11 458.80 €	autofinancement	22 873.66€
Couverture-zinguerie	7 790.40 €		
Finitions murs	9 094.00€		
Sol calcaire et pavés	7 514.40€		
Total HT	64 533.80€	Total HT	64 533.80€

Restauration de l'église

Le conseil municipal a voté le programme de rénovation de l'église et a décidé de valider les travaux.

Ces travaux seront divisés en 5 lots :

- ◆ Charpente - couverture - installations de chantier
- ◆ Maçonnerie - pierre de taille
- ◆ Vitraux
- ◆ Menuiseries bois
- ◆ Campanaire - horlogerie
- ◆ Plus les différentes études

Le montant de ces travaux s'élève à 600 000 euros HT et seront subventionnés par l'état de 150 000 euros HT, par le département de 200 000 euros HT, par la communauté de communes Vallées du Clain 50 000 euros HT et la commune fera un emprunt pour finaliser le budget.





Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation** à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
 Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis, etc.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc.

L'agence postale est un service de proximité.

La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !



La fibre optique

La fibre optique entre Gençay et notre bourg a été installée au cours de l'année 2018 et financée par le conseil départemental. Vous devez vous renseigner auprès de votre opérateur si votre contrat et votre box sont compatibles à ce nouveau débit. La télévision par la box sera possible à partir de juin 2019 à condition d'avoir 4 méga minimum.

Recensement

Le recensement de notre commune a eu lieu au cours des mois de janvier et de février 2018. Il a été recensé 701 d'habitants à Marnay.

Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat est conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et peut être reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie. Les propriétaires de chiens 1^{re} et 2^e catégorie ont l'obligation de déclarer ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Notre déchèterie

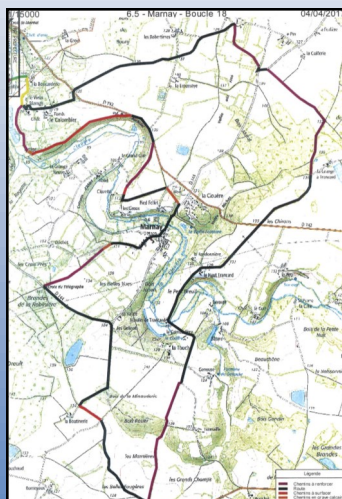
Le mois d'octobre 2017 restera marqué par la forte mobilisation de notre commune pour lutter contre la fermeture de notre déchèterie. Pour le moment, celle-ci n'est plus d'actualité mais cependant la commune reste mobilisée et vigilante quant à son avenir.

Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est **interdit de faire du feu toute l'année** sur l'ensemble du département de la Vienne. Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : www.marnay.fr.

Boîte à livres

Une boîte à livres sera prochainement installée sous le préau en face de la mairie. Elle sera tenue par Linda Chaillou qui procèdera, ainsi que la mairie, à un contrôle régulier afin de ne pas trouver n'importe quelle lecture ! Le principe est simple, des livres seront mis à votre disposition, vous pouvez les prendre et en mettre d'autres, le but étant de partager pour le bonheur des petits et des grands lecteurs.



Les chemins de VTC

La communauté de communes Vallées du Clain a réalisé 8,2 kilomètres de chemins VTC sur notre commune. Nous avons donc une boucle de 20,2 kilomètres.

Il est maintenant possible de traverser toute la communauté de communes par ces chemins avec des boucles de 12 à 20 kilomètres.. Chaque boucle possède une signalétique.

Vous pouvez retrouver des plaquettes dans les mairies avec la totalité des boucles, les numéros et couleurs ainsi que le kilométrage.

Coiffeuse itinérante UNIV'HAIR d'ANAËLLE

Anaëlle coiffeuse mixte itinérante est sur notre commune le jeudi tous les quinze jours depuis le début de l'année 2018.

Un service de proximité à votre disposition sur le parking de la mairie.

Renseignement sur le site internet de la commune :



ALEX BOUTIQUE

Depuis le mois de septembre, vous pouvez retrouver deux jours par mois une boutique de vêtements au relais des 4 ponts.

Retrouvez tous les renseignements concernant les jours de présence sur le site internet de la commune.

Défibrillateur

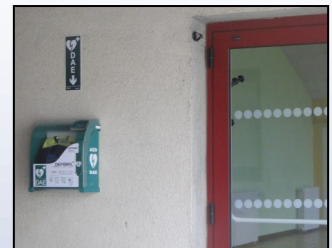
Un défibrillateur a été installé dans le centre de la commune au niveau de la salle des fêtes. Lors d'une situation d'urgence, que faire ? Comment faut-il réagir ?

Chaque minute compte ! À domicile, au travail, dans la rue, si un adulte a un malaise, s'effondre ou est inconscient...

C'est peut-être une crise cardiaque. Il y a urgence !

Lorsque la victime est inconsciente, mais elle respire, les bons réflexes sont les suivants :

- vérifier la conscience : lui demander de serrer les mains et d'ouvrir les yeux.
- vérifier la respiration de la victime (le ventre et le thorax se soulèvent).
- mettre la victime sur le côté (PLS).
- appelez le 15 (SAMU).
- surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.



Lorsque la victime est inconsciente, ne réagit pas, ne respire pas, les gestes qui sauvent à pratiquer immédiatement sont les suivants :

- Vérifier la conscience, contrôler la respiration.
- Si elle ne réagit pas, ne bouge pas, ne respire pas, considérer que c'est un arrêt cardiaque : appeler le 15 (SAMU).
- Commencer la réanimation cardio-pulmonaire : 30 massages (compressions au milieu de la poitrine) accompagnés de deux insufflations. Dès que possible, mettre en place un défibrillateur. Alternier les insufflations et les compressions (30/2) jusqu'à l'arrivée des secours. Si la victime bouge ou tousse, vérifier qu'elle respire et la placer sur le côté.

Vous pouvez aussi suivre une formation rapide sur internet en vous connectant avec le lien suivant :

<https://www.defibril.fr/formation-chaine-de-survie-amd/le-kit-du-coeur/>

DEMARCHES D'URBANISME

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 18 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 4 CUb (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 10 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 4 permis de construire (4 maisons individuelles) au tarif de 190,00 € le permis.

PERMIS DE CONSTRUIRE (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m ²)	Formulaire cerfa n° 13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
DECLARATION PREALABLE Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m ² (abri de jardin-garage-piscine....)	Formulaire cerfa n° 13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
CERTIFICAT D'URBANISME 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n° 13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

DEMARCHES ETAT CIVIL

Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
Reconnaissance antérieure	En mairie	Par le père avant le 9 ^{ème} mois
Se marier	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
Déclarer un décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
Obtenir un extrait d'état civil	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit- joindre une enveloppe timbrée pour réponse
Carte nationale d'identité Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
Passeport	Certaines mairies	La plus proche Gencay (sur rendez vous)
PACS (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contactez la mairie ou le site internet https://www.service-public.fr
Carte grise	Sur internet uniquement	https://immatriculation.ants.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Gratuit- signature devant le maire

Le territoire de demain se dessine !

Depuis 2017, les 16 communes de la communauté de communes des Vallées du Clain sont engagées dans la définition d'un document de planification et d'urbanisme commun et qui, dès son approbation, remplacera l'ensemble des Plans Locaux d'Urbanisme et des Cartes communales actuellement en vigueur. La première phase du PLUi s'est achevée début 2018. Avec elle, un certain nombre de constats ont été tirés, et ont permis de définir les enjeux majeurs pour le devenir du territoire intercommunal. Depuis, les élus du territoire ont engagé de nombreux travaux pour préciser leurs ambitions pour leur territoire à horizon 2030.

Ainsi, au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi, ils ont défini la stratégie, précisé les grandes orientations des futures politiques publiques d'aménagement. Le PADD propose une vision d'avenir adaptée aux points forts et aux éléments d'amélioration identifiés par le diagnostic. Il concilie les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de développement réfléchi et durable.

Le PLUi que nous sommes en train de construire a pour ambition de maintenir un développement et un cadre de vie qualitatifs. Ce choix est incité par l'évolution rapide des modes de vie et par leur impact sur l'aménagement et le fonctionnement futur du territoire.

Les atouts des Vallées du Clain sont nombreux : qualité du cadre de vie (paysages entre vallées et collines, force des services et commerces de proximité dans les bourgs), développement et proximité à de vastes bassins d'emplois. Ce sont autant d'éléments à faire pour proposer un développement basé sur les spécificités et les ressources propres du territoire.

Pour ce faire, **3 grandes orientations stratégiques vont structurer le projet**, et ce en vue d'affirmer le positionnement spécifique des Vallées du Clain. Ce sont ces trois grandes orientations qui sont reprises dans le projet de PADD en cours d'élaboration.

Et c'est sur ces trois grandes orientations que les conseils municipaux, puis le conseil communautaire, doivent débattre :

- Renforcer l'attractivité et le cadre de vie par une organisation du territoire qui affirme la proximité
- Créer une offre en logements et en activités économiques qui valorise les spécificités des Vallées du Clain
- Mettre en valeur l'identité d'un territoire rural riche de ses patrimoines bâtis et naturel.

Après le débat validant le PADD en conseil communautaire prévu en décembre prochain, les élus du territoire engageront le travail sur sa traduction réglementaire (plan de zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation). Le PLUi devra être arrêté en juillet 2019 et remplacera l'ensemble des documents communaux à partir du 1^{er} trimestre 2020.

PLUi pour notre commune



Le Relais des 4 ponts

Au début du mois de février 2018, Sophie et sa fille Camille ont pris la succession de Danielle au Relais des 4 ponts.

Notre commerce de proximité propose le bar, le restaurant, l'épicerie, le gaz, la presse locale et la vente des cartes de pêche. Vous pouvez aussi acheter des plats à emporter et vous trouverez à l'épicerie des produits locaux comme le miel « entre ciel et miel » de Charlotte Legrand récolté sur notre commune et le pain de notre boulanger Jacques Veau. Régulièrement Sophie et Camille organisent aussi des soirées à thème et un coin jeux de sociétés. Merci à tous, de participer à la vie de notre commune, en faisant perdurer le commerce de proximité.



Le moulin de Trancart

Construit en 1618, le Moulin de Trancart est aujourd'hui un gîte de groupe de 32 places labélisé Tourisme & Handicap. Pour les fêtes en grand nombre, une salle de réception peut être louée en supplément.

Anniversaire, mariage, cousinade, mais aussi association de yoga, de randonnée, ou de personnes en situation de handicap... le gîte se loue dans sa totalité pour des moments de partage au cœur de la nature.

Depuis début 2018, le Moulin de Trancart produit également de l'hydroélectricité grâce à sa roue qui a été refaite.



Chambres d'hôtes Château de Bois Coursier

Boiscoursier demeure de charme à 5 minutes au sud de Marnay. Vous serez accueillis par Bernard et Catherine pour un séjour en chambres d'hôtes qui allient authenticité et confort. Une grande salle vous permettra d'organiser en toute convivialité des événements privés ou d'entreprises. La propriété était autrefois entourée de bois et on y chassait beaucoup et plus particulièrement le loup. Charles Perrault ayant séjourné au château de Boiscoursier les lieux furent pour lui une source d'inspiration pour l'écriture de son célèbre conte « le petit chaperon rouge ».



Gîte rural Le Bouchet

Ce grand gîte peut accueillir 7 personnes dans une ancienne ferme poitevine au style régional. C'est un lieu idéal pour les amateurs de balades.

Le gîte dispose notamment de 3 chambres dont 2 à l'étage, d'un grand séjour, salle d'eau avec WC.



16 janvier 2018 : assemblée Générale de l'Age d'Or.
 11 janvier 2018 : vœux du maire.
 18 janvier 2018 : loto des Marcassous.



février 2018 : carnaval de l'école.

Les 09 / 10 / 11 et 16 / 17 mars 2018 : cabaret des Marcassous.
 23 mars 2018 : assemblée Générale de la Foire aux Produits du Terroir.
 18 mars 2018 : repas de la commission sociale.
 22 mars 2018 : concours de belote de l'âge d'or.



24 avril 2018 : repas de printemps de l'âge d'or.



8 mai 2018 : commémoration de la guerre 1939-1945.



15 juin 2018 : kermesse des écoles.
 17 juin 2018 : concours de pétanque foire aux produits du terroir
 juin 2018 : assemblée générale de la chasse.

24 juillet 2018 : pique-nique de l'âge d'or

25 août 2018 : commémoration à la stèle André Moreau.



28 septembre 2018 : assemblée générale de l'APE.
 28 septembre 2018 : concours de belote de l'Age d'Or.

14 octobre 2018 : 42ème foire aux produits du terroir.



11 novembre 2018 : commémoration de la grande guerre 1914-1918.
 Novembre 2018: théâtre Délirescène, 8 représentations de «pauvre pêcheur».



4 décembre 2018 : repas de Noël de l'Age d'Or.
 18 décembre 2018 : marché de Noël des écoles.
 Ce marché de Noël est ouvert à toute la population.



10 janvier 2019 : Vœux du maire.



L'école de Marnay compte pour cette rentrée 2018 – 2019 :

59 élèves répartis en 3 classes

- 16 petite et moyenne section
- 23 grande section
- 20 CP



Cette année, le projet d'école est « les moyens de transport ». Chacune des classes réalisera des travaux et des sorties en lien avec ce thème. D'ailleurs une classe de l'école assistera à un spectacle de marionnettes sur le thème de la sécurité routière. (compagnie Poc Poc).

Les deux poules arrivées dans notre jardin à la rentrée 2017 ont malheureusement repris leur liberté. En effet un lundi matin le poulailler était ouvert et les poules disparues.

Le spectacle de Noël organisé par l'APE a eu lieu le 20 décembre 2018.

Comme chaque année, le RPI Château-Larcher / Marnay a organisé un marché de Noël. Il s'est déroulé le mardi 18 décembre 2018 à la salle des fêtes de Marnay.

Les rythmes scolaires

Les enfants du RPI continuent à bénéficier de la nouvelle organisation des rythmes scolaires, chaque lundi de 15 à 16 heures. En 2018, les activités périscolaires sont restées les mêmes qu'en 2017 pour permettre à tous les enfants de mieux pratiquer ces activités variées.

Au programme du premier trimestre :

Jeux d'opposition avec le judo club de Vivonne.

Multisports avec l'Arantelle.

Jeux de société et lecture d'albums avec Christine Brimaud (ATSEM)

Au programme du deuxième trimestre :

Jeux d'expression théâtrale avec l'Arantelle.

Initiation à la musique avec Sébastien Flatreaud.

Jeux de société et lecture d'albums avec Christine.

Nathalie Bergeonneau, agent communal, vient en renfort pour l'encadrement des différents ateliers. Ces activités sont appréciées des enfants, des familles et du corps enseignant.

Repas de la commission sociale

Comme chaque année, le dimanche 18 mars 2018 a eu lieu le repas de la commission sociale. Il a rassemblé 70 personnes dans une ambiance toujours aussi chaleureuse.

Cette année le repas a été confectionné par le relais des 4 ponts, les menus par les enfants de l'école et, comme d'habitude, le dessert par Jacques Veau. Le conseil municipal est toujours heureux d'assurer le service et le déjeuner avec nos anciens.

Le rôle de la commission sociale est aussi de venir en aide aux personnes dans le besoin. Les dossiers de demande d'aide sont transmis par l'assistante sociale, étudiés par la commission sociale et soumis en toute confidentialité au conseil municipal. Elle verse aussi des subventions aux associations du secours catholique, des resto du cœur et de la banque alimentaire qui aident les plus démunis de notre commune.



ASSOCIATIONS	2018
ACCA	300,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENCAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
TOTAL	3515,00

La parole est aux associations

PROMETHEE



Pourquoi avoir pris le nom de **PROMETHEE** ?

Prométhée était un demi-dieu au surnom du « Transmetteur du feu » qui a volé celui-ci à l'Olympe afin de le restitué aux humains pour leurs survies.

A cette image, nous sommes là pour donner au public la valeur de l'acte de ce demi-dieu, la chaleur et la force du feu.

L'association **PROMETHEE** est une troupe de dompteurs de feu et de jongleries évoluant sur des thèmes musicaux divers et variés.

Notre art ce décline en plusieurs catégories :

Bâtons Staffs, éventails, bolas, lévistik, cerceau, cracheurs, massues et balles de jonglage.

Nous vous proposons nos services pour tous types d'événements (festivals, mariages, anniversaires, vides grenier, etc.).

Vous pouvez nous contacter au 06.29.10.95.69, ainsi que sur notre adresse mail promethee86@gmail.com .

A bientôt



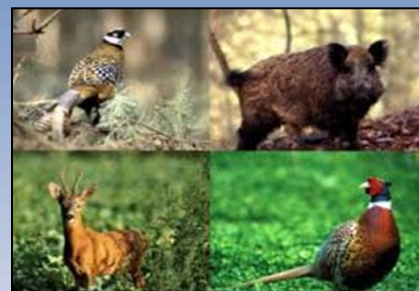
ACCA

Association Communale de Chasse Agréée

La saison de chasse 2017/2018 s'est une nouvelle fois très bien passée et une excellente convivialité règne au sein de l'A.C.C.A.

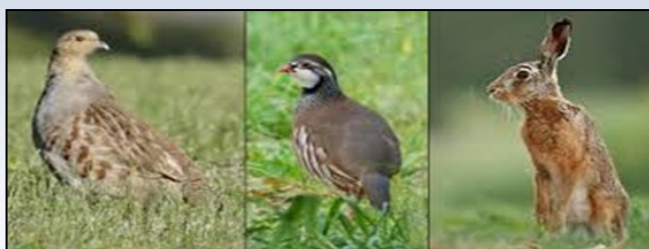
Cette année de jeunes chasseurs sont arrivés et d'autres ont raccroché leurs fusils mais l'effectif reste stable.

L'A.C.C.A. remercie le Conseil Municipal pour la subvention et le prêt du local où les chasseurs peuvent se rassembler dans la bonne humeur.



Les membres du conseil d'administration :

- Pascal GABET (président)
- Jean-marie LAURENDEAU (vice-président)
- Charles VAN MAERKEN (trésorier)
- Jean-louis BELLAUD (secrétaire)
- Benoît RICHARD
- Jean-pierre MEMAULT
- Damien BOUHIER
- Bernard JOLY
- Patrick BOISSEAU



Délirescène

Une fois encore nous avons eu le plaisir de nous mettre en scène au mois de novembre dans notre petit théâtre éphémère. Cette année nous vous avons présenté la pièce de théâtre d'Anny DAPREY « pauvre pêcheur ».

Le succès était au rendez-vous et vous êtes venus toujours aussi nombreux pour partager avec nous un bon moment de détente et de rigolade. Vous étiez tellement nombreux que nous avons rajouté une séance supplémentaire pour éviter qu'il n'y est trop de déçus. Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre fidélité. C'est, pour une troupe de théâtre d'amateurs comme la notre, une énorme récompense d'être aussi encouragé par les habitants de son village.

Un grand merci également au Conseil Municipal, sans qui rien ne serait possible et qui met toujours tout en œuvre pour que nous puissions vous retrouver chaque année à la même date .

Le Bureau de Délirescène.



Foire aux Produits du Terroir

Présidente : Veau Danielle

Trésorier : Toulat Philippe

Trésorier adjoint : Boisseau Patrick

Secrétaire : Bonneau Françoise



Concours de Pétanque

Le tournoi de pétanque s'est déroulé le 17 juin 2018 au stade de Marnay.

Le beau temps nous a permis d'avoir de nombreux participants, 26 équipes se sont défilées tout au long de l'après midi.

Les gagnants étaient Bruno et Christian. Félicitations aux vainqueurs.

Le verre de l'amitié a conclu ce moment de convivialité.

Nous espérons avoir autant de participants l'année prochaine.



Foire aux produits du Terroir

14 octobre à MARNAY : c'est la foire. Tous les organisateurs sont prêts à accueillir les exposants. Tout se passe dans la bonne humeur. Il y a eu peu de participants au vide grenier, la météo ayant annoncé de la pluie qui n'est venue que très tard dans la soirée. Par contre dans le bourg, la foule était nombreuse. A midi comme d'habitude le vin d'honneur était offert par la municipalité sur la place de l'église. Monsieur le maire était entouré par les élus des communes voisines. Nous avons servi 400 repas, la viande provenait de chez Frédéric Poirier. Cette année l'animation a été assurée par la DOM'S BANDA d'ANGOULINS SUR MER.

Nous remercions l'association « Prométhée » nouvellement installée à MARNAY pour sa démonstration gratuite de jongleurs et cracheurs de feu.

Parmi les neuf broyés fabriqués pour cette occasion, le broyé de Mélanie Bonneau a remporté le concours.

Le premier lot de la tombola a été attribué à Mme Texier, c'était un lot de casseroles.

Merci à ceux qui viennent nous épauler pour la préparation de cette fête. Merci notamment aux derniers venus : Christelle, Arnaud, Eric, Monia, Michèle, Jacques, Linda, Claude, Louis et Octave.

Nous sommes toujours en quête de nouveaux bénévoles pour la préparation de la foire 2019. N'hésitez pas à vous faire connaître. Joie et bonne humeur assurées.

Nous remercions le conseil municipal de nous avoir octroyé un nouveau local en remplacement de l'ancienne poste.

L'aide apportée par la municipalité est toujours très importante.

Soirée entre bénévoles de la foire

La soirée entre bénévoles de la foire aura lieu le 2 février 2019. Nous partagerons un bœuf bourguignon.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019.



L'Âge d'or, le club des Aînés Ruraux de Marnay

Bureau :

Président : Michel PASQUAY

Vice-président : Marc PROT

Trésorière : Marie-Joëlle de CRESSAC

Trésorière adjointe : Viviane BARTHE

Secrétaire : Claudette PASQUAY

Secrétaire adjointe : Monique GARETIER

Membres du bureau :

Bernadette ALPHONSE- Marguerite BOISSEAU-

Bernard DEBENEST.



L'âge d'or organise une assemblée générale chaque année. Toute personne de plus de 60 ans est bienvenue afin de maintenir l'œuvre de nos aînés.

L'effectif est en baisse 44 adhérents, un certain nombre se retrouve chaque mardi après-midi pour des parties de scrabbles et de belote.

Des concours de belote ainsi que des repas sont organisés durant l'année, nous aimerions faire des sorties mais avec plus d'adhérents, cela serait plus accessible.

Manifestation 2018 :

- ⇒ Mardi 16 janvier : assemblée général
- ⇒ Vendredi 22 mars : concours de belote (80 joueurs)
- ⇒ Mardi 24 avril : repas de printemps
- ⇒ Mardi 24 juillet : pique-nique
- ⇒ Vendredi 28 septembre : concours de belote (108 joueurs)
- ⇒ Mardi 4 décembre : repas de Noël



Manifestation 2019 :

- ⇒ Assemblée général : mardi 15 janvier
- ⇒ Choucroute : mardi 26 février
- ⇒ Pique-nique : mardi 23 juillet
- ⇒ Concours de belote : vendredi 27 septembre
- ⇒ Repas de Noël : mardi 3 décembre



L'Union nationale des Anciens Combattants

Notre association organise les commémorations du 8 Mai, du 25 Août et du 11 novembre avec la participation des porte-drapeaux et des enfants toujours présents.

Le bureau :

- Président :** Maximin Royer
- Trésorier :** Jean de Bourloeuif
- Secrétaire :** Gérard Alphonse
- Porte-drapeaux :** Gérard Alphonse et Maurice Boisseau.



Cette année le 8 mai était la commémoration cantonale, ce fut une belle cérémonie avec la célébration d'une messe, musique et défilé.



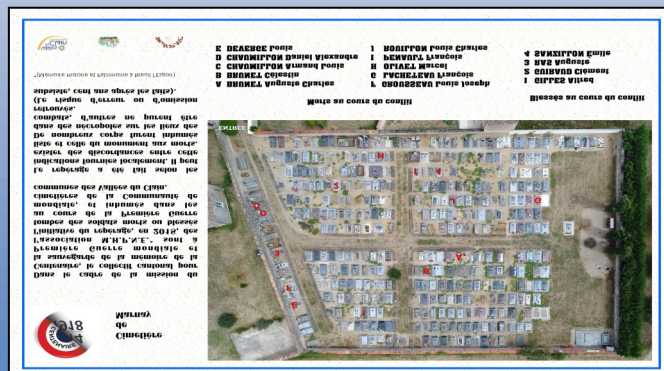
Le 25 Août, dépôt de gerbes pour rendre hommage à André Moreau fusillé par l'ennemi car il avait une croix de Lorraine fabriquée en papier aluminium dans sa poche .



Le 11 novembre 2018, commémoration pour les soldats morts pour la France lors de la grande guerre 1914/1918.



A l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 1914/1918 la communauté de commune va réaliser un pupitre commémoratif à l'entrée du cimetière sur lequel figurera le nom et l'emplacement des soldats morts pour la France.



MOTO-CLUB de MARNAY



Ci-dessus avant le départ pour la randonnée annuelle de Mars en hommage à notre ami Titou, avec nos collègues motards du club d'Availles Limouzine (M3V) et nos amis quadeurs du Rando Club Valois (Vaux en Couhé).

Le Moto-Club de Marnay a participé en 2018 à plusieurs sorties organisées par nos collègues de clubs voisins, notamment en avril à Gourgé (AMVC79) ainsi que Champagne-Mouton en Charente (MC des Orchidées) et auparavant la Tour Blanche en Dordogne (MC Parchemins).

Nous profitons de cet article pour exprimer nos remerciements à la municipalité d'une part pour son soutien et d'autre part pour la mise à disposition et l'utilisation en commun avec les chasseurs du local du stade.

Egalement un grand merci à tous les bénévoles qui nous accompagnent et nous supportent dans le cadre de nos différentes activités et bienvenue à ceux qui nous ont rejoint lors de nos randonnées dominicales.

Les membres du club vous souhaitent une belle et dynamique année 2019.

Amicalement,

Grégory AIRAULT, président,

Vincent BRUNET, trésorier,

Alexandre Pin, trésorier adjoint,

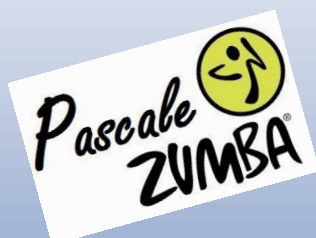
Stéphane LAURENDEAU, secrétaire,

Freddy RICHET, secrétaire adjoint.



En Septembre, quelques membres du club se sont déplacés pour encourager les concurrents sur une manche du championnat de France d'Enduro à Brioude (43)

Animation



Notre petit groupe Zumba Marnay après un cours "caliente"! Le principe : venir avec son plus beau sourire et... preuve en est : repartir avec ! Merci à la Municipalité qui nous prête la salle des fêtes tous les lundis soir .

Retrouver les cours de zumba tous les lundis soir à 19 heures 30 à la salle des fêtes.





Les Marcassous constituent une association festive, joyeuse et dynamique. Elle réunit la vingtaine de parents et responsables d'enfants du RPI de Marnay et Château-Larcher avec pour objectif favoriser l'animation de la vie de des écoliers.

Cette année scolaire a été, comme les précédentes, le théâtre de nombreux événements. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de belles conditions. Les Marcassous étaient présents pour accueillir petits et grands autour de boissons fraîches et chaudes et de gâteaux.

Les Marcassous étaient bien sûr présents aux deux foires. A la Foire Médiévale de Château-Larcher le 16 et 17 septembre, La foule est venue en nombre profiter des crêpes et de la pêche à la ligne. La foire aux produits du terroir de Marnay, le 8 octobre, a également été une grande réussite grâce aux gâteaux qui ont régalié les nombreux visiteurs.

Le 25 Novembre, la salle des fêtes de Marnay a accueilli une représentation de théâtre pour enfants : « 2 histoires comme ça » par la Troupe du 102. Les enfants comme les plus grands ont pu profiter d'un beau spectacle qui s'est clôturé autour d'un goûter.

Afin de se préparer aux fêtes de fin d'année, les enfants ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de qualité : « Comptines et sons » par la Cie Croqu'Notes pour les plus petits et « La flûte enchantée » par la Cie Voix d'Aunis pour les plus grands. Cet événement très attendu, en collaboration avec l'APE d'Aslonnes, a encore une fois été un franc succès.

Le début d'année a été marqué par notre loto qui a attiré un grand nombre de participants, les plus chanceux ont pu repartir avec de superbes lots, certains offerts par nos partenaires que nous remercions vivement.

Au mois de mars, quatre soirées cabarets avec la troupe Arcsène ont ravi leurs spectateurs. Le spectacle « scènes de vies » a été l'occasion de partager un moment joyeux, riche en émotions, en musique et en crêpes. Vivement 2019 !

Traditionnellement l'arrivée de l'été rime avec kermesse débridée. La troupe du cirque des Marcassous a donc installé son chapiteau dans la cour de l'école de Marnay. Jeux, musiques, poneys, et jongleries ont animé une fête où parents et enfants ont partagé une vraie dose de bonne humeur.

L'année scolaire s'est clôturée par un pique-nique à l'école de Château Larcher et l'association a remis à chaque écolier de CM2 un cadeau de départ.

Nous tenons à remercier les élus, les enseignantes et enseignants, les partenaires, les parents, les grands-parents, les tontons, les tatas, les grands frères, les grandes sœurs, bref, tous ceux et celles qui nous aident, qui assistent à nos manifestations.

Nous remercions particulièrement Chantal Pailler pour son implication et sa disponibilité en tant que présidente de l'APE depuis plusieurs années. Merci Chantal !

Merci de la part de tous les élèves du RPI Château-Larcher Marnay !

Les Marcassous vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !
Au plaisir de vous accueillir lors de nos prochaines manifestations.

Les Marcassous



L'A.A.P.P.M.A. : LE GARDON VIVONNOIS

Le Conseil d'Administration a été élu en Novembre 2015 pour une durée de 5 ans.

Président : SAPIN Rémy (06 34 50 72 11)

Vice Président : LOGNON Christian

Président d'honneur : FROUIN Jean

Secrétaire : GRANIER Dominique

Trésorier : RIVAULT Patrick



MEMBRES : BUISSON Marc, CHARPENTIER Jean-Claude, DEBELLE Joël, DEJEAN Bernard, DELAVEAU Joël, DUBOIS Jean-Louis, EVRARD Charles, GIRARDIN Michel, LUCAS Jacky, MICHAUD Daniel, PASQUIER Bernard.

A.A.P.P.M.A. : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chémereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. En octobre 2018, l'étang a reçu la labellisation "parcours famille et possède maintenant une aire partagée pour l'accès à tous. Le repoissonnement de 2018 est essentiellement composé de gardons, tanches et brochets.

Fermeture : dernier dimanche de Novembre. Ouverture : deuxième samedi de Mars, comme tous les étangs.

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayak et à Marnay. 50 kg sont répartis tous les quinze jours durant 6 semaines sur les 2 parcours à partir de l'ouverture de la truite. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture et plus tard, les dates ne sont pas encore définies.

L'Assemblée Générale de l'AAPPMA se tiendra à Vivonne le 1er février 2019. à Vounant.

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction : Les 131 brochetons de 12 à 20 cm sont remis dans les rivières.

La vente des cartes de pêche : chez M. DESBOUCHAGES : Briconautes, bar Jimmy 's à Vivonne, bar- restaurant de Marçay, à l'Auberge de la Clouère, à Château-Larcher et bar- restaurant de Marnay.





Informations pratiques

Les propriétaires riverains d'un cours d'eau sont tenus à son entretien régulier

Les propriétaires riverains sont tenus, réglementairement, d'assurer un entretien régulier des parcelles attenantes et du lit du cours d'eau (article L.215-14 du code de l'environnement*).

Qu'est-ce que l'entretien régulier?

L'entretien régulier comprend l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, l'élagage ou le recépage de la végétation des rives ainsi que le faucardage localisé.

En règle générale, il faut :

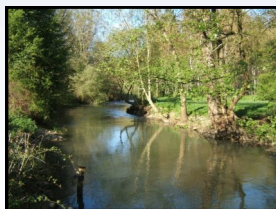
- **enlever** les embâcles qui obstruent totalement le lit du cours d'eau et forment des barrages, peuvent avoir des conséquences sur les ouvrages (ponts, chaussées de moulins...), provoquent d'importantes érosions, créant un danger pour les biens ou les personnes.
- **élaguer** des branches basses de la ripisylve avec pour objectif de ne pas freiner l'écoulement des eaux mais aussi d'apporter de la lumière au niveau du cours d'eau. Il doit être partiel et non systématique

Les produits de nettoyage ne doivent pas être abandonnés dans les cours d'eau. Ils seront, dans le respect des réglementations locales, détruits, transportés en déchetterie ou déposés, au fur et à mesure des travaux, hors des limites des crues afin que les eaux ne puissent les entraîner.

Qui effectue l'entretien régulier ?

Le propriétaire ou l'exploitant riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau. Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient pour moitié aux propriétaires des deux rives, selon l'article L.215-2 du code de l'environnement, mais pas l'eau qui s'y écoule.

Le syndicat mixte des vallées du Clain sud



Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Le syndicat s'étend sur 420km de cours d'eau, à travers 38 communes, pour entretenir et aménager les milieux aquatiques (la Clouère, le Clain jusqu'à Iteuil, la Vonne et leurs affluents). Depuis 2016, il a pris le relais de l'ancien syndicat du Val de Clouère .est

présidé par M. Philippe BELLIN, aidé de 5 vice-présidents dont M. Christian CHAPLAIN, et d'un comité syndical composé de 52 délégués. En juin 2018, suite à la prise de compétence «GEMAPI», obligatoire pour les Communautés de communes, la gouvernance et les orientations ont changées pour s'adapter aux lois. Les travaux d'entretien comme l'élagage seront plus limités et les travaux de restauration plus importants afin de progresser vers le bon état écologique des cours d'eau.

Cette orientation est aussi due par les financements. Ils sont plus importants pour des travaux de restauration. Les financeurs tels que l'agence de l'Eau, le Conseil Régional et Départemental aident davantage les travaux sur la continuité écologique, la diversité des habitats, la restauration de zones humides... Dans le cadre d'un CTMA (Contrat Territorial Milieu Aquatique), un nouveau programme d'actions sera mis en place au cours de l'année 2019. Ce programme de restauration et d'étude, accompagné de diverses actions sur les bassins versants par l'intermédiaire de partenaires, visera à atteindre une meilleure qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Ce regain de qualité est primordial pour la biodiversité et les différents usages liés à l'eau, notamment l'eau potable. Une étude va également être lancée afin de réaliser un état des lieux pour la prévention des inondations sur le territoire.

Deux techniciens et quatre agents interviennent sur les différents cours d'eau. Les agents sont intervenus régulièrement sur la commune de Marnay au cours de l'année 2018, les actions suivantes ont notamment été menées : débroussaillage, enlèvement d'arbres en travers, notamment au niveau des ponts, prospection et arrachage de la jussie (espèce exotique invasive). Certains embâcles, lorsqu'ils n'obstruent pas totalement l'écoulement de l'eau, sont conservés dans le lit du cours d'eau afin de diversifier les écoulements et de servir de caches pour la faune aquatique.

Depuis plusieurs années, un travail important de reconquête de la continuité écologique est effectué sur la Clouère. Divers aménagements sont mis en place afin de pouvoir abaisser des clapets qui constituent des obstacles infranchissables. Ces travaux vont se poursuivre dans les années à venir, afin que la Clouère redevienne plus libre. Retrouver plus de zones courantes est également primordiale afin de favoriser le développement d'une faune aquatique diversifiée et d'augmenter le pouvoir auto épurateur de la rivière. Celle-ci est en effet en capacité par son fonctionnement naturel d'épurer l'eau dans une certaine mesure. Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire. Vous pouvez également consulter le site internet du syndicat clainsud.fr .



→ Contact : clain.sud@gmail.com

David Bouché/Anne Brangeon, technicien/ne de rivière, 06 80 98 12 41 / 05 49 18 25 48
48 rue principale – St-Maurice-La-Clouère



Framboisine

est une association loi 1901 à gestion parentale qui a pour but de proposer des modes d'accueil souples pour la petite enfance. Pour toute recherche d'un mode d'accueil, veuillez contacter en premier lieu le **service de primo accueil**

au 06 35 32 85 22.

Nos services

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est composé d'un Relais d'Assistante Maternelle (RAM) et du service Primo accueil. C'est un lieu d'informations et de professionnalisation des assistantes maternelles, mais également un espace conseil pour les parents devenus employeur ou encore en recherche d'un mode de garde.

ramframboisine@gmail.com

06 35 32 85 22

Crèche Iteuil et Vivonne

Framboisine dispose d'un agrément permettant un accueil régulier et occasionnel de 20 enfants à Iteuil et de 20 enfants à Vivonne. Elle s'adresse aux enfants de 10 semaines jusqu'à leur 4ème anniversaire.

<http://www.assoframboisine86.fr/>

Lieu d'Accueil Parents Enfants

Le LAEP, animé par 2 professionnelles de la petite enfance, offre un espace de rencontre, de parole et d'échanges autour de la relation enfants-parents. Ces ateliers programmés proposent des moments de partage avec vos enfants autour de jeux et d'activités.

laepframboisine@gmail.com

Framboisine Vivonne :

23 Rue Pierre et Marie Curie

86370 VIVONNE

05 49 53 60 38

framboisine.vivonne@wanadoo.fr

Framboisine Iteuil :

1 place de la mairie

86240 Iteuil

05 49 38 09 92

framboisine86@wanadoo.fr

Psychologue :

Carole Naturel

07 71 11 28 82

carolenaturel@gmail.com



L'Embellie

Association loi 1901

Espace Maurice Menu
25 route de la Gare, 86240 ITEUIL.
Tel. 05 49 55 07 59

Association ITEUILLAISE, créée en 1996

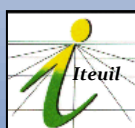
Composée de bénévoles, elle est gérée par un conseil d'administration.

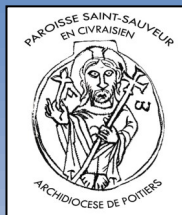
L'adhésion est gratuite

Ses objectifs fondamentaux sont la lutte contre la précarité et l'isolement

NOS VALEURS : Solidarité, partage, entraide,
convivialité, respect des différences

DANS LES PRINCIPES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE





Informations paroissiales Communauté catholique de Marnay Église Saint-Pierre

Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien
Secrétariat paroissial : 5 rue de l'Abbé Gauffreteau 86160 Gençay
téléphone : 05.49.59.31.12
@ : paroissesaintsauveur@poitiers-catholique.fr



Père Michel MOUSSIÉSSI est arrivé le 1er septembre 2018. Monseigneur Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, l'a installé **curé de la paroisse** le 7 octobre 2018, en l'église de Saint-Maurice la Clouère. Il travaille en collaboration avec les autres prêtres de la paroisse, P. Pierre Audebrand, P. Joseph Guilbard, P. Bernard Loy, P. Allain Nauleau, P. Jean-François Plantureux, les diacres, M. Hervé de Nuchèze, M. Gavin Brown, et des laïcs : une coordinatrice paroissiale, Mme Sophie Roy, une Équipe pastorale, un Conseil pastoral, un Conseil des affaires économiques. La Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien s'étend sur 44 communes. Les 40 communes du civraisien plus Usson du Poitou, Mauprévoir, Saint-Martin l'Ars et Marnay.

La communauté chrétienne catholique de Marnay, en lien de fraternité avec les 22 autres communautés locales de la paroisse et les différents services et mouvements, accueille les demandes (*baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, formation adultes, groupes de prière, service évangélique des malades, sépultures, Secours Catholique, Mouvement chrétien des retraités, Équipe Rosaire, Équipe Notre-Dame, le scoutisme...*). Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la déléguée pastorale : Sophie Roy - 06 85 62 69 62

Consultez le site web paroissial : www.poitiers.catholique.fr/st-sauveur

pour y trouver l'actualité, l'agenda, les horaires et lieux de messes et célébrations pour toute la paroisse et beaucoup d'autres choses (*renseignements pratiques, patrimoine...*)

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le journal paroissial "*Au Cœur de la Vie*". Ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Si vous ne le recevez pas, demandez-le (s'adresser à la déléguée pastorale ou par mail au secrétariat paroissial).

Vous trouverez dans l'église Saint-Pierre de Marnay, ouverte à tous, une notice rédigée par l'association diocésaine PARVIS, Patrimoine et Histoire, présentant le bâtiment (architecture, mobilier... sans oublier l'essentiel, sa dimension spirituelle). Cette notice est également téléchargeable sur le site paroissial à la rubrique patrimoine.

Bonne (re-)découverte.





CONSEIL DU MOMENT

FAIRE AVLC
ÉNERGIE
en NOUVELLE-AQUITAINE

05 49 61 61 91
soliha86@eie-na.org
www.eie-na.org
Info Energie 86



Le démarchage à domicile

Des entreprises prennent l'initiative de vous contacter pour vous vendre des équipements ou prestations. Le démarchage peut être qualifié d'abusif si le représentant laisse croire qu'il n'y a pas signature d'un devis, vente d'un crédit à la consommation, s'il prétend représenter un tiers de confiance (Etat, mairie). Attention aussi aux [faux sites administratifs](#). L'Etat ou les structures publiques ne cautionnent aucun démarchage !

Ces entreprises ciblent souvent des personnes seules, âgées.

Elles font preuve de persuasion et n'hésitent pas à user d'arguments faux : surévaluation des rendements de l'installation, des gains énergétiques et financiers, des aides publiques, vocabulaire trompeur. Certaines font valoir de prétendues obligations réglementaires. Ce sont des [pratiques trompeuses](#). Méfiez vous des propositions trop alléchantes, restez réaliste !

Elles proposent souvent des crédits à la consommation d'organismes bancaires peu scrupuleux qui ne s'informent pas des capacités financières des ménages.



Ne signez rien et contactez votre [Espace Info Energie](#). Un conseiller indépendant prendra le temps de vérifier avec vous que ce projet correspond à vos besoins, qu'il est bien dimensionné, que les prix correspondent à ceux du marché.

- Vérifiez que le devis comprend une description précise des systèmes : marque, modèle, prix des équipements et de la main d'œuvre. Je comprends bien quel(s) système(s) on me vend.
- Informez vous auprès de l'EIE des subventions possibles
Vérifiez que l'entreprise est certifiée RGE dans le domaine des travaux qu'elle propose sur www.faire.fr
- Demandez un devis à une ou deux autres entreprises afin de comparer

PRENEZ LE TEMPS de la réflexion et de la comparaison



Si vous avez signé, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter du jour de la signature. Au-delà, d'autres démarches sont possibles. Contactez votre Espace Info Energie, l'[ADIL](#) (Agence Départementale d'Information sur le Logement), la [DGCCRF](#) (consultez la rubrique "fiches pratiques" dans l'onglet publication) ou une association de défense des consommateurs. En cas de litige, une [résolution amiable](#) peut être obtenue. Vous pouvez aussi faire appel à un [médiateur](#).

Le chèque énergie



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace le Tarif de Première Nécessité (TPN électricité) et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz).

Vous êtes concerné ? Dès décembre 2017, SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.

Le chèque énergie vous est **attribué selon vos ressources et la composition de votre famille**

(sur la base des informations transmises par les services fiscaux), il vous est **automatiquement envoyé**. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

Comment l'utiliser ?

Soit en ligne sur : www.chequeenergie.gouv.fr en vous munissant de votre facture SOREGIES afin de pour vous identifier grâce à votre référence client,

Soit 78 av Jacques Cœur – CS 10000 86068 POITIERS CEDEX 9 – 05 49 44 79 00

Astuces

Choisissez plutôt la démarche en ligne,

N'attendez pas de recevoir votre facture pour envoyer votre chèque à SOREGIES. Dès votre première démarche en ligne, vous pouvez demander la déduction du montant de votre chèque sur vos factures d'énergie des années à venir.

Besoin d'aide sur le chèque énergie ?

www.chequeenergie.gouv.fr ou **0 805 204 805** Service à appel gratuit

Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ?

Transmettez votre attestation à SOREGIES qui **prend en charge** :

Les frais de mise en service et d'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement,

80 % des frais de coupure et de rétablissement de l'énergie suite à un défaut de paiement.

Les pages pratiques

NOS GAMMES DE SERVICE

La gamme DOMICILE

Nous facilitons votre quotidien !

- Ménage
- Repassage

La gamme FAMILLE

Nous vous aidons ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille.

- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité et protection de l'enfance

La gamme AUTONOMIE

Nous accompagnons au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants.

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide à la vie quotidienne des personnes âgées et/ou handicapées
- Préparation des repas
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien ADMR

La gamme SANTE

Nous proposons des soins à domicile pour tous, sur prescription médicale.

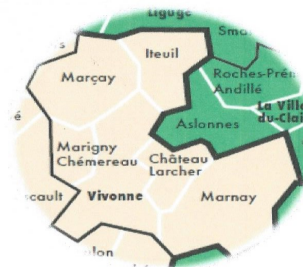
- Services de soins infirmiers pour personnes âgées et/ou handicapées



ADMR de VIVONNE

Territoire d'intervention :

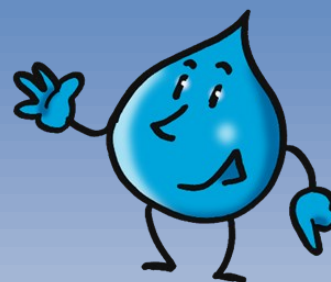
- Château Larcher
- Iteuil
- Marçay
- Marigny-Chémereau
- Marnay
- Vivonne



Maison des Services ADMR
99 Grand Rue
86370 VIVONNE

Tél. : 05 49 18 06 88
Mail : info.assovivonne.fede86@admr.org
Site internet : www.fede86.admr.org

Suivez-nous sur notre Page Facebook
Fédération ADMR de la Vienne



Une gestion publique à votre service

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé : depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur eauxdevienne.fr / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

Un soutien aux plus démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur fsl86.fr

Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget :

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli !

En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Un service gratuit aux abonnés : Depuis eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur eauxdevienne.fr et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

Informations pratiques

Les horaires d'ouverture des déchèteries*

*dans le cadre d'une réorganisation, les horaires sont susceptibles d'être modifiés : consultez notre site internet

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
 ITEUIL	● ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
LA VILLEDIEU-DU-CLAIN	● ●	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	● ○	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ○	○ ○	● ○	○ ○	● ●
SMARVES	○ ●	○ ○	○ ●	○ ●	● ●
VERNON	○ ○	○ ○	○ ●	○ ○	● ●
VIVONNE	● ○	○ ●	● ●	○ ●	● ●

● Ouvert de 9h à 12h ● Ouvert en été* de 14h à 18h / en hiver* de 14h à 17h
*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03
○ Fermée **Les déchèteries sont fermées les jours fériés**



RESEAU GERONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE

Créé en 2000, le réseau gérontologique du val de Vonne a été jusqu' aujourd'hui un des principaux acteurs de l'aide au maintien à domicile des personnes âgées en difficulté:

- Par l'activité du CLIC (centre local d'information et de coordination) : de par la loi les Conseil Départementaux sont en charge de l'aide à l'autonomie des personnes âgées vivant sur leur territoire au moyen des CLIC; la mission est d'évaluer les difficultés, d'informer et orienter les personnes de plus de 60 ans rencontrant des difficultés pouvant compromettre leur vie au domicile (et leur famille et les aidants professionnels), et coordonner les actions mises en place. Sur notre territoire, cette mission nous a été déléguée par le Conseil Départementale de la Vienne
- Par l'activité réseau de santé gérontologique qui s'adresse aux personnes de plus de 75 ans ayant des difficultés mixtes médicales et sociales, avec toujours une évaluation, une information, une orientation et une coordination.
- Ces missions sont assurées par des professionnelles compétentes et engagées à toujours apporter des réponses à des situations souvent complexes et douloureuses : 1 secrétaire, 1 responsable de structure et coordinatrice, 3 infirmières coordinatrices, 2 chargées d'évaluation sociale, 1 psychologue et 1 agent pour l'entretien des locaux situés à Lusignan (soit un total de 7 équivalents temps plein).

L'association est financée par l'Agence Régionale de Santé ou ARS (financement en direction de l'activité sanitaire et sociale « réseau de santé gérontologique »), le Conseil Départemental de la Vienne (financement en direction de l'activité sociale « CLIC »), et plusieurs communautés de communes/EPCI (Communauté de Communes du Haut-Poitou, Communauté de Communes des Vallées du Clain et Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers).

Nous vivons une période de transformation sociétale qui conduit à fusionner les structures : fusion des communes, fusion des communautés de communes, fusion des associations, et nous n'échappons pas à cette évolution. L'Etat a décidé (loi du 26 01 2016) de créer dans chaque département une plateforme territoriale d'appui ou PTA, qui sera l'interlocuteur unique en matière de coordination médico-sociale à domicile, pour tous les âges de la vie. L'ARS, notre principal financeur (230 000 euros/an), cesse donc au 1^{er} janvier 2019 de financer les réseaux gérontologiques de la Vienne pour confier tout le budget à la PTA. Ainsi, sauf à demander aux collectivités de nous accorder cette subvention pour 2019, nous n'avons d'autre choix, comme les autres réseaux de la Vienne, que d'être absorbés par la PTA qui assurera les missions de coordination médico-sociale gérontologique et tous âges au niveau départemental.

Le réseau gérontologique du Val de Vonne est donc appelé à disparaître, et les modalités d'appel vont changer :

Pour des problématiques sans lien avec un problème de santé, personne de plus de 60 ans, contacter le **CLIC en téléphonant à la Maison des Solidarités de votre secteur** au **05 49 00 51 30**

Pour des problématiques intriquées avec un problème de santé, quel que soit l'âge, contacter la **PTA N° unique sur tout le territoire 0 809 109 109**. En effet, la PTA assurera l'appui à la coordination quel que soit l'âge de la personne en difficulté, y compris pour les enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance durant ces 18 ans et nous espérons qu'après les inévitables difficultés de mise en place, cette organisation permettra d'aider au mieux les personnes en difficulté.

L'équipe du réseau gérontologique du Val de Vonne



[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.



Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : 05 49 44 59 99



- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30



MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,
1 mois, ou plus

L'ENVOI S'OCCUPE DE TOUT !



Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
 - Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)
- Déménagement
- Manutention

Crédit d'impôts de 50 % (sous conditions)

Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
 - Espaces verts
 - Aide administrative
 - Restauration
- Service cantine et garderie
- Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle
 - Ripage

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

L'Envol vous propose des missions de travail et en parallèle un accompagnement dans votre projet professionnel.

marnay Janvier 2018

Recensement de la population à partir de jeudi



Les deux agents recenseurs en compagnie du maire Christian Chaplain.

La commune de Marnay est concernée par le recensement de 2018. A cet effet, deux agents recenseurs vont parcourir le territoire du jeudi 18 janvier au samedi 17 février pour la réalisation du recensement. Ces derniers sont Annie Toulat et Delphine Bonneau.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget communal, le nombre de conseillers municipaux, etc.

Les agents recenseurs, recrutés par la mairie, sont tenus au secret professionnel et sont munis d'une carte officielle avec leur photo. Ils vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, vous remettront des questionnaires papier à remplir. Ils repasseront ensuite pour les récupérer à un moment convenu avec vous.

marnay

Janvier 2018

Une halle à la place de l'ancienne Poste

Jeudi soir, de nombreuses personnes étaient présentes à la salle des fêtes pour assister aux vœux du maire Christian Chaplain en présence des conseillers départementaux, des élus du canton, ainsi que des responsables d'associations et habitants de la commune. Christian Chaplain a remercié tous les acteurs de la vie économique pour leur implication et le travail effectué tout au long de l'année. Il a souhaité également la bienvenue aux dix nouveaux arrivants dans la commune. Après un rapide bilan des activités passées et des travaux réalisés au cours de l'année 2017, parmi lesquels le nettoyage de la mare de Féra-boeuf pour la 3^e année consécutive, la mise en place d'un radar



Christian Chaplain a présenté ses vœux aux élus et aux habitants de la commune.

pédagogique solaire rue du Stade. La réfection des murs du cimetière a débuté en 2017 et continuera en 2018.

Des travaux de voirie à la charge de la CCVC pour un montant de 90.000€ cette année. Une partie de la route sortie de Maloeuf

direction Vivonne, la rue du petit Féra-boeuf, une partie de la route à hauteur de la Boutinerie, la route de Batard, la partie publique de la route de Bois terre et de la Chaume.

Coût élevé pour la réfection de l'église

Pour 2018, le programme d'économie d'énergie de l'éclairage public va se poursuivre, la mise en place de la fibre optique venant de Gençay jusqu'au bâtiment NRAZO rue des Quatre-ponts est bien engagée ; ce qui va permettre d'améliorer la qualité des liaisons et la stabilité des débits, elle sera en service courant 2018. La baie côté épicerie du multiservices sera remplacée.

L'ancienne Poste située près de l'église va être démolie et sera remplacée par une halle. L'étude pour la réfection de l'église est terminée et est évaluée à la modique somme de 1.728.000,00 TTC, sans compter la restauration des fresques et des horloges. Une demande d'inscription au titre des Monuments historiques a été refusée, ce qui implique une révision à la baisse des investissements. Pour le maire, « quoi qu'il en soit, des travaux se réaliseront pour sécuriser et consolider l'église afin que ce monument datant du XI^e siècle reste éternel ».

> Démographie 2017 : 2 mariages, 1 pacs, 4 naissances et 6 décès ont été enregistrés.

marnay Mars 2018

Élus et aînés de la commune prennent du bon temps

Les plus de 62 ans à table, c'est de tradition pour maintenir le lien social mais aussi témoigner de la reconnaissance et du respect aux aînés de Marnay, notait le maire Christian Chaplain au moment d'accueillir, dimanche midi, les 70 invités de la commune. Rien n'avait été laissé au hasard entre amitié et partage pour bien vivre ensemble l'instant présent. Des tables joliment décorées, des menus indivi-

dualisés réalisés avec la participation créative des enfants de l'école et ce n'était que le début d'un moment convivial agrémenté de mets préparés par Sophie, du « Relais des 4 ponts », avec au service les élus du conseil municipal. S'en suivait un après-midi de détente. Le soir venu, c'était au tour du maire d'inviter à dîner tous ceux qui le voulaient ; les adjoints se chargeaient d'apporter les desserts.



Le maire est allé à la rencontre de ses invités.

marnay Avril 2018

Anaëlle, coiffeuse itinérante

C'est après avoir travaillé pendant 12 ans dans un salon de coiffure poitevin et suite à la fermeture de celui-ci qu'Anaëlle Geay a décidé de

créer un salon itinérant de coiffure mixte sous le nom de « Univ'hair d'Anaëlle ». Anaëlle est titulaire d'un CAP de coiffeuse, des brevets professionnels de coloriste permanentiste et de styliste visagiste ainsi qu'un brevet de maîtrise. C'est donc après transformation d'une ancienne ambulance de pompiers qu'elle se déplace, une semaine sur deux, avec un véritable salon roulant dans huit communes (elle en recherche d'autres). Elle stationne ainsi le mardi à Anché et Maillé ; le jeudi à Marnay et Chenay (79) ; le vendredi à Migné-Auxances (parking de la Société Poitevine de peinture) et Soudan (79) ; le samedi à Mignaloux-Beauvoir (domaine de Carthage) et Saint-Léger-de-Montbrun (79). Les autres jours elle se déplace à domicile.



Anaëlle en pleine action dans son salon roulant.

> Rens. 06.85.34.17.07.

marnay Mai 2018

Les propriétaires de moulins en visite

Dans le cadre de son congrès annuel qui s'est tenu à Bonneuil-Matours au domaine de Traversais, les congressistes de la Fédération française des associations de sauvegarde des moulins, en présence de leur président Alain Forsans, en ont profité pour visiter plusieurs moulins de la région, dont le moulin Robin à Château-Larcher, propriété de la commune. C'est sous la conduite et les commentaires de Philippe Blonde, de l'association du Patrimoine de Château-Larcher, que les congressistes ont pu découvrir



Le président Joël Faucher et les élus lors des allocutions.

ce moulin qui avait la particularité de pratiquer quatre métiers : production d'huile et de farine, travail du bois et du fer. Aujourd'hui le matériel est

toujours en place et bientôt il produira de l'électricité sous l'égide de la commune. Ensuite c'est au moulin de Trancart où est née il y a 20 ans l'associa-

tion des Moulins du Poitou que tous les invités ont été accueillis par Joël Faucher, le président de l'association et propriétaire du moulin. Ce moulin fonctionne depuis décembre 2017 avec un système automatisé et produira bientôt lui aussi de l'électricité. Aujourd'hui il est transformé en gîte de groupes et salles de réception où un déjeuner a été servi. Les nombreux élus présents ont tenu à manifester leur intérêt pour la préservation de ce 3^e patrimoine de France que constituent les moulins.

marnay Juin 2018

Les Marcassous font leur cirque



Le cirque était à l'honneur à la fête de l'école.

Vendredi, après la sortie des classes, à l'initiative de l'Association des parents d'élèves Les Marcassous, les enfants du regroupement pédagogique intercommunal de Marnay/Château-Larcher se sont retrouvés dans la cour de l'école de Marnay pour faire la

fête. Cette année, c'est sur le thème du cirque que les enfants (dont la plupart étaient déguisés) ont pu se divertir dans la joie et la bonne humeur autour de nombreux stands : promenades en poney, maquillage, diabolos, assiette tournante, échasses, pédalo, etc.

marnay Août 2018

Du diamant pour André et Rolande Veau



Originaires de la commune de Marney, André Veau et Rolande Brunet sont nés respectivement en 1931 et 1932 dans le village de Ferrabœuf. Ils se sont mariés le 2 août 1958 à Marney où la famille vit depuis des décennies. Trois enfants, quatre petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants sont venus égayer la famille. Profitant de la période estivale et des vacances, André et Rolande Veau ont réuni famille et amis pour fêter leurs noces de diamant.

Bien connue et appréciée, la famille Veau fait un peu partie du patrimoine local. En effet, en 1958, André Veau a pris la succession dans la boulangerie de son père installée en 1920. Pendant ce temps, Rolande mettrait ses talents et son savoir-faire de couturière à domicile. Profitant d'une retraite paisible et méritée, monsieur s'adonne au plaisir de la chasse et madame à la marche à pied. Pour la petite histoire, la boulangerie a été construite en 1912 par le grand-père d'André, maçon. A la retraite d'André, cette petite entreprise familiale, située dans le bourg de Marney, a été reprise par les Jacques Veau, la troisième génération de boulangers dans les mêmes locaux.

marnay Août 2018

25 août 1944 : perpétuer le devoir de mémoire



Le Souvenir Français, les anciens combattants de toutes les générations du feu, des élus des communes de Marney, Saint-Maurice-la-Clouère, Anché, Romagne et du conseil départemental, les anciens résistants et FFI, en présence d'Aida Jaafar, déléguée départementale du Souvenir Français, ont commémoré la journée du 25 août 1944.

Après le dépôt de gerbes, la minute de silence et les hymnes, le maire Christian Chaplain a rappelé les faits de cette triste journée : « Alors qu'il rentrait du travail des champs pour le repas de midi, sur la route de Genay à Vézonne, André Moreau, âgé de 17 ans, fut arrêté par une colonne allemande à quelques centaines de mètres du village de Marney.

Beaucoup d'émotion à cette journée du souvenir. Fouillé, on trouva dans une de ses poches une croix de Lorraine qu'il s'était faite avec du papier argenté. Il fut immédiatement abattu, sur le bord de la route, de deux balles dans la tête, tirées par un officier allemand. »

Il a poursuivi : « Les drapeaux sont le symbole de tous les sacrifices. Nous avons le devoir de transmettre cette page d'histoire, témoignage du passé, défense de la patrie et de la paix, aux nouvelles générations. »

marnay Septembre 2018

FÊTE DES VOISINS.



C'est chez cousin "Hub" que plus d'une quarantaine d'habitants du village de Ferrabœuf se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe de la détente et de la bonne humeur. Après les préparatifs dans la bonne humeur et l'apéritif, chaque participant avait à cœur de faire découvrir sa "spécialité" culinaire. La journée se poursuivait par des jeux de cartes, palet, promenade ou l'évocation de souvenirs du temps passé. Henri Boisseau, 87 ans, était le doyen de cette réunion et Henri Renaud 10 mois le cadet.

marnay 22/11/2018

DélirEscène joue les prolongations



Devant le succès que rencontre la pièce de théâtre « Pauvres pêcheurs », une comédie d'Anny Daprey, la troupe théâtrale DélirEscène a décidé de donner une représentation supplémentaire ce vendredi 23 novembre. Dès l'ouverture du rideau et l'apparition d'Yvonne, un des personnages principaux de la pièce, le public plonge dans un univers de rires et de quiproquos.

Un univers de rires et quiproquos. trochoc susceptible de changer son humeur. Mais les choses sont loin de se passer comme il l'avait prévu.

Vendredi 23 novembre à 20 h 30, à la salle des fêtes. Réservation obligatoire au 06.25.21.00.87 ou delirescene@gmail.com

marnay Septembre 2018

Alex Boutique part à la rencontre de ses clientes



Christian Chaplain, le maire, est venu saluer Alexandra (à droite), gérante de la boutique éphémère de prêt-à-porter.

C'est après avoir travaillé pendant vingt ans dans différents commerces de prêt-à-porter qu'Alexandra a décidé de se lancer à son tour en créant Alex Boutique qui propose toute une collection de vêtements féminins en petites et grandes tailles. Avec le soutien de certaines municipalités ou collègues commerçants, cette boutique « éphémère » se déplace dans des communes n'ayant pas de commerces identiques. C'est ainsi qu'elle s'est installée durant deux jours en continu de 10 h à 19 h dans une salle du Relais des 4 ponts où elle a été accueillie par Sophie et Camille ; et Anabelle, coiffeuse itinérante, qui s'installe un jeudi par mois à proximité avec son véhicule équipé. Alex Boutique sera de nouveau à Marney le jeudi 18 et vendredi 19 octobre et s'installe également à Aslonnes, Frozes et Couhé trois jours par mois.

marnay octobre 2018

Une 42^e foire sous un soleil printanier



Malgré l'absence de plusieurs exposants au videgreniers (dû à l'annonce de pluie), la 42^e Foire aux produits du terroir s'est déroulée sous un soleil printanier à Marney à la satisfaction de l'équipe organisatrice. Au cours de la journée, les visiteurs ont pu découvrir la fabrication de farine et déguster du pain pétri à l'ancienne. Côté animations : la Dom's Banda d'Angoulins-sur-Mer assurait l'ambiance musicale, tandis que les cracheurs de feu réchauffaient l'atmosphère au moment de l'inauguration de la foire par les élus et en fin de soirée. Le traditionnel repas servi autour de la place de la mairie a réuni plus de 400 convives, avec au menu de la viande bovine limousine provenant de chez Frédéric Poirier, éleveur à Marney, et au dessert des choux à la crème élaborés par les bénévoles sur les conseils du boulanger du village Jacques Veau. D'autres ont pu se restaurer sur la place de l'église avec des produits du terroir achetés auprès des exposants présents dans les rues et sur la place.

Le jeune Bastien s'est initié à la fabrication du pain sur les conseils avisés de Nicolas.

La commune entretient la mare du village de Ferrabœuf

Septembre 2018



Le niveau d'eau de la mare est devenu très bas.

Malgré un entretien régulier, la mare située au centre du village de Ferrabœuf subit l'invasion d'une plante envahissante et très prolifère, le Myriophylle du Brésil. Cette plante vivace et amphibie, avec une grande capacité d'adaptation, se développe de préférence dans des eaux relativement chaudes et stagnantes, ce qui est le cas pour la mare du village. Suite aux chaleurs de l'été, le niveau de l'eau étant devenu très bas, la municipalité de Marney a décidé d'employer les grands moyens pour éradiquer cette plante. Dans un premier temps, elle a procédé à la vidange en envoyant l'eau dans une mare plus petite située à proximité avant de récupérer les poissons pour les mettre dans un étang situé sur la commune.

Pour les sablés :

1 œuf - 80 g de sucre - 1 sachet de sucre vanillé - 250 g de farine - 125 g de beurre

Casser l'œuf dans un saladier, y ajouter une pincée de sel, le sucre et le sucre vanillé. Mélanger avec une cuillère de bois jusqu'à ce que l'appareil blanchisse.

Ajouter la farine, puis mélanger avec les doigts pour obtenir du sable.

Ajouter le beurre et pétrir pour obtenir une pâte bien homogène.

Frapper la pâte en la lançant d'une main à l'autre jusqu'à obtenir une boule régulière. Si la pâte semble trop grasse et molle, y rajouter un peu de farine.

Laisser reposer la pâte au réfrigérateur durant un quart d'heure.

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6).

Étaler de la farine sur la table et sur le rouleau à pâtisserie, puis étaler la pâte sur 5 millimètres d'épaisseur.

Découper au couteau, à l'emporte-pièces ou avec un verre les formes que vous souhaitez.

Poser ces formes sur une tôle beurrée ou recouverte de papier sulfurisé.

Mettre à four durant 20 min.

Pour le glaçage :

- 100g de sucre glace
- un peu de jus de citron

Pour la décoration :

- des guimauves
- des billes en sucre
- des feutres alimentaires (marron et orange)

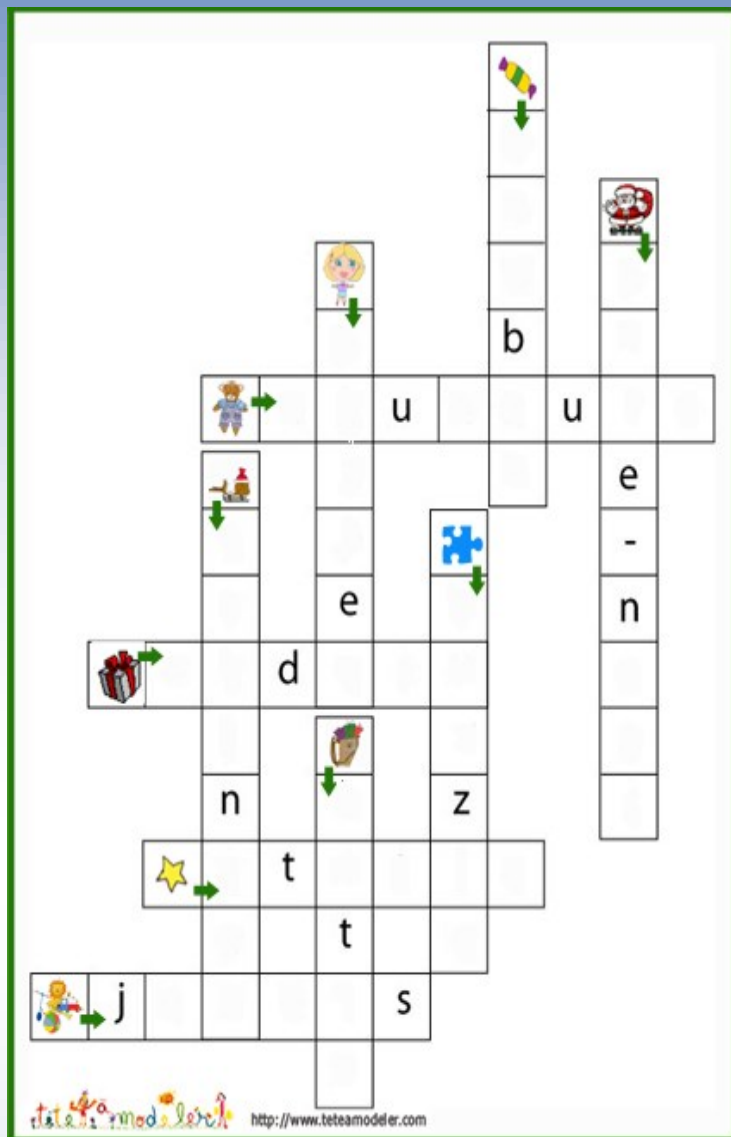
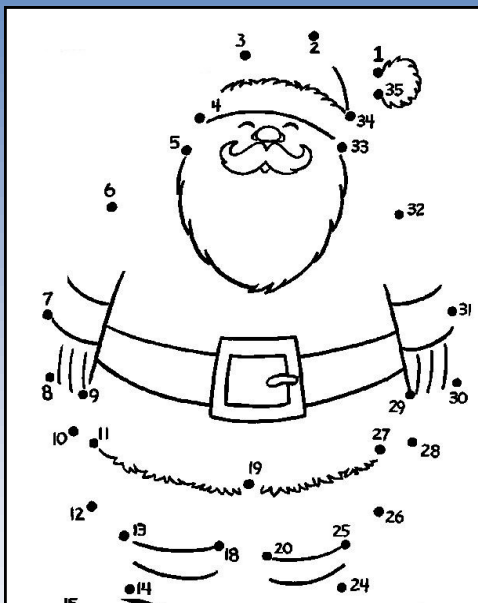


Ingrédients :

500 g de boudin noir, 3 échalotes, 2 pommes, 6 feuilles de brick, 1 cuillère à soupe d'huile, 50 g de beurre, 1 blanc d'œuf, sel et poivre.

Étapes :

1. Pelez et épépinez les pommes. Coupez-les en tout petits dés. Epluchez les échalotes, émincez-les finement.
2. Retirez la peau du boudin. Faites chauffer l'huile dans une poêle et mettez-y les échalotes à dorer.
3. Ajoutez les dés de pomme, mélangez et laissez cuire pendant 5 min à feu moyen.
4. Ajoutez le boudin et mélangez à nouveau pendant 3 min. Rectifiez l'assaisonnement en sel et poivre de la farce obtenue.
5. Préchauffez le four à th 6 (180°). Coupez les feuilles de brick en deux. Pliez chaque demi-feuille en deux dans le sens de la longueur.
6. Déposez un petit tas de farce à l'une des extrémités du rectangle obtenu et roulez en forme de cigare. Soudez le bout de ce cigare avec un peu de blanc d'œuf.
7. Recommencez l'opération avec les 11 autres demi-feuilles. Faites fondre le beurre dans une petite casserole (ou au micro-ondes).
8. Rangez les nems dans un plat allant au four, badigeonnez-les au pinceau de beurre fondu et enfournez le plat pour 10 min. Servez bien chaud.



Chantal PAPA-GIORGIOLI-GUITER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
Thérapie individuelle
Thérapie de couple
Thérapie familiale

4 chemin du MOULIN
Le bourg
86160 - MARNAY
09 62 18 20 89

cpapagiorgiouguitier@gmail.com

Patricia Heschel
Conseillère beauté VDI

younique
Cosmétiques et soins
à base naturelle

web : yuniquebypatsyes.com
<https://www.facebook.com/yuniquebypatsyes/>

La grange neuve, 86160 Marnay
patricia.heschel@gmail.com
06.82.31.30.93

Prométhée
Jongleurs et cracheurs de feu

promethee86@gmail.com

06.29.10.95.69
06.84.94.05.87

CHAPLAIN

INFORMATIQUE

06 01 34 23 95
chaplaininformatique@gmail.com

Atelier
du Pied Follet

Confection
sur mesure
Rideaux, coussins,
housses, linge de maison...

Création abat-jour
sur mesure

06 25 23 81 70
atelierdupiedfollet@gmail.com

ENTRE TERRE & MIEL

CHARLOTTE LEGRAND
06 46 68 15 32
www.entretterreetmiel.fr
entretterreetmiel@gmail.com
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Jacques VEAU
Téléphone : 05 49 59 40 43

GÎTE RURAL
LE BOUCHET
M et Mm DANIEL
GAUDIN
05 49 37 19 77

Bienvenue au
« Château de Boisoursier »

Chambres d'hôtes en demeure Poitevine
B. & Catherine Wibaux <http://www.boisoursier.fr/>
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87

Le Moulin de Trancart
Salle de réception & gîte de groupe

Sandrine FAUCHER
06 03 12 10 43
sandrinefaucher@mac.com
www.moulindeTrancart.fr

Relais des 4 Tonts

BAR - RESTAURANT
ÉPICERIE
DÉPÔT DE PAIN
17, rue des Ecoles
86160 MARNAY
05 49 51 93 17
Meilleurs Vœux

Meilleurs Vœux 2019



Christian Chaplain
Maire de Marnay
et le conseil municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux
le jeudi 10 janvier 2019 à 18h30
à la salle des fêtes de Marnay

Metafit Bodyweight Training
 Bootcamp/TRX/Kettlebells/Battle Ropes & More

REJUVEN8

Alan R Cavanagh Le Rêve
 Functional Fitness Instructor Bois Coursier, 86160 Marnay
 rejuven8@live.co.uk 0549 593715/0044 7769804095

Rejuven8.me.uk / Rejuven8.fr - SIRET: 81073689200011



SBA
 Samuel Brault Agencements

TRAVAUX D'AGENCEMENTS BOIS
 INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS

- Pose Sols / Murs
- Escaliers
- Cloisons sèches
- Terrasse Bois Sols / Pilotis
- Pergolas
- Bardages

06.24.84.77.14

sba86@sfr.fr
Samuel Brault
 3 rue André Moreau 86160 Marnay
 siret: 843075854

Sophie PIJOLLET
 Menuiserie -- Ebénisterie
 Construction bois -- Rénovation
 Tél. : 06 35 16 80 71
 "la cantine"
 FONTAIGRE
 86160 MARNAY



Les Cheminées Benoit
 Vente et Pose

Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés
 Entretien, Ramonage...

06.16.80.77.90
 mail : cheminees-benoit@hotmail.fr
 86160 Marnay

S.A.R.L.
ERIC JOLY

RÉNOVATION
 MAÇONNERIE
 TERRASSEMENT
 COUVERTURE

10 Le Vieux Marnay
86160 MARNAY Tél. **05 49 43 45 09**



MULTISERVICE DU BÂTIMENT

Electricité - Sanitaire
 Dépannage - Divers
 Montage de meubles - Aménagement

Francis JOLY
 Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ **06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10**



KREMER YANIS
 06 17 17 58 91
 yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers
 86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR

MDS MACONNERIE
 petite maçonnerie/rénovation

MARTINS DOS SANTOS EMILIE

nouzière
 86370
 VIVONNE
 06 43 80 7129

dossantosemilien@orange.fr

Conseil en Aménagement
 et Décoration d'Intérieur

La Chaume
 86160 MARNAY

MB DECO

06 72 52 25 72
 contact@mb-deco.com

ng maître d'oeuvre
 Nicholas Groom

tel: 06 15 88 60 07
 nick@nicholas-groom.fr
 www.nicholas-groom.fr
 No. Siret 80971274800015
 Activités d'Architecture

Plans Architecturaux
 Dessins d'Aggrandissement
 Dessins de Restauration
 Conseils

capifrance
 Faire plus pour votre bien

Véronique BON
 Conseiller immobilier
 CAPIFRANCE sur votre commune

06 07 01 89 87
 veronique.bon@capifrance.fr
 Estimations gratuites - Ventes

mon site www.capifrance.fr

045 CAP - Parc Activité Aéroport - L'Aérolane - 09 imp. Adam Smith CS 70208 - 34473 PEROLS cedex - Agent commercial - rna: 504 487 762 (POITIERS)

JARDINS & CO
 espace vert-vivier

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92
 4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY